



Mairie de
Monestrol

Compte rendu Conseil Municipal du 5 juin 2020

Membres présents

ANTONY Gilbert (1^{er} adjoint au maire)

BARRIER Sylvie (2^{ème} adjointe au maire)

DU PERIER François (conseiller municipal)

JAILLET Thierry (conseiller municipal)

LLANAS Dominique (conseiller municipal)

RIAL GUILHEM (maire de Monestrol)

SAGNES Pierre (conseiller municipal, secrétaire de séance)

Compte-rendu de séance

Ouverture du Conseil à 18h45, en présence d'habitants du village, par M. le maire, Guilhem RIAL, qui désigne le secrétaire de séance (Pierre SAGNES) et rappelle l'ordre du jour :

- indemnités de fonction de maire et de maires-adjoints ;
- délégations consenties au maire par le conseil municipal ;
- désignation de 2 délégués au SDEHG (syndicat départemental électricité de la H-G) ;
- proposition à Terre du Lauragais de 2 noms de conseillers municipaux pour représentation au SPEHA ;
- indemnités attribuées au receveur municipal ;
- désignation d'un conseiller municipal « correspondant à la sécurité routière » ;
- désignation d'un conseiller municipal « correspondant à la défense » ;
- questions et informations diverses.

Indemnités de fonction de maire et de maires-adjoints

M. le maire, Guilhem RIAL, propose au Conseil de réduire l'indemnité du maire à 400 euros bruts mensuels. La proposition est suivie d'un vote à main levée. Résultat : 7 votants – 7 votes exprimés – 6 voix POUR et 1 ABSTENTION – Proposition adoptée.

M. le maire, Guilhem RIAL propose au Conseil une indemnité de 132 euros bruts mensuels pour chacun des adjoints. La proposition est suivie d'un vote à main levée. Résultat : 7 votants – 7 votes exprimés – 4 voix POUR et 3 ABSTENTIONS – Proposition adoptée.

Délégations consenties au maire par le conseil municipal

M. le maire, Guilhem RIAL propose au Conseil de lui déléguer les tâches suivantes :

- achat de petites fournitures à hauteur de 1000 euros ;
- passage des contrats d'assurance et acceptation des indemnités de sinistre ;
- délivrance et reprise des concessions au cimetière ;
- acceptation des dons et legs non grevés de conditions ou de charges ;

- fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.

La proposition est suivie d'un vote à main levée. Résultat :

7 votants – 7 votes exprimés – 6 voix POUR et 1 ABSTENTION – Proposition adoptée.

Délégations du maire aux adjoints

M. le maire, Guilhem RIAL propose au Conseil de déléguer les questions :

- de voirie communale et de bâtiments et équipements communaux à son 1^{er} adjoint, M. Gilbert ANTONY ;
- d'actions sociales et solidarités, d'aménagements paysagers et espaces verts et de développement local à sa 2^{ème} adjointe, Mme Sylvie BARRIER.

Le Conseil accepte cette proposition.

Désignation de 2 délégués au SDEHG

Cette désignation doit être validée par un vote à bulletins secrets, sur lesquels doivent figurer 2 noms. L'assesseur désigné pour ce vote est François DU PERIER.

Les deux candidats à cette fonction, Dominique LLANAS et Gilbert ANTONY, sont élus par 6 voix chacun.

Proposition à Terre du Lauragais de 2 noms de conseillers pour représentation au SPEHA

Le Conseil propose les noms de Dominique LLANAS et François DU PERIER, qui s'étaient portés volontaires pour cette fonction.

Indemnités attribuées au receveur municipal

Le Conseil propose de maintenir cette indemnité à 100%.

Désignation d'un conseiller municipal « correspondant à la sécurité routière »

Le Conseil désigne Pierre SAGNES, qui s'était porté volontaire pour cette fonction.

Désignation d'un conseiller municipal « correspondant à la défense »

Le Conseil désigne Thierry JAILLET, qui s'était porté volontaire pour cette fonction.

Questions et informations diverses

Le Conseil propose de former deux commissions :

- une commission travaillant sur la mise aux normes des infrastructures et des locaux du village pour l'accueil dans les meilleures conditions a) des personnels communaux et b) des personnes handicapées. Les deux adjoints au maire, Sylvie BARRIER et Gilbert ANTONY, sont les référents pour cette commission ;
- une commission « sécurité routière », dont le référent est Pierre SAGNES.

Deux questions diverses sont abordées :

- comment gérer les demandes de dépôts de cendres au cimetière ? Sylvie BARRIER est chargée par le conseil de se renseigner sur ce sujet ;
- besoin de connaître les limites précises du terrain communal au centre bourg, afin de bien appréhender les futurs projets qui pourraient toucher au foncier. M. le maire, Guilhem RIAL, est en charge de contacter un géomètre afin de produire un devis lors d'un futur Conseil municipal.

Clôture du Conseil municipal

Avant de clore la réunion, à 20h40, les conseillers tiennent à remercier les habitants qui ont contribué à maintenir le village propre et agréable pendant la période de confinement due à la Covid19. Un grand merci à vous !